



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

**proAction**

## **Service Accompagnement proAction**

Dans le cadre de l'implantation du programme *proAction* au Québec, Les Producteurs de lait du Québec ont mis en place, en collaboration avec Lactanet, le service *Accompagnement proAction* pour aider les producteurs à se conformer aux exigences. Ce service peut être utilisé pour :

- obtenir des explications quant à l'ensemble du programme *proAction* et ses exigences;
- obtenir de l'accompagnement pour implanter les bonnes pratiques et mettre en place les nouveaux registres, procédures normalisées (PN) et plans de mesures correctives (PMC);
- obtenir de l'aide pour apporter des mesures correctives à la suite d'une validation ayant déjà eu lieu.

Le service est offert par les techniciens de Lactanet au coût de 49.45 \$/heure.

**Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) assumeront le coût des deux premières heures du service *Accompagnement proAction* aux 2 ans.**

Lactanet facturera ces deux heures directement aux PLQ et facturera les heures excédentaires ainsi que les frais de visite au producteur, s'il y a lieu.

Si le service ne peut être offert lors d'une visite courante de l'employé de Lactanet, des frais de visite de 56 \$ sont à la charge du producteur.

**Pour bénéficier de ce service, adressez-vous à votre technicien ou conseiller Lactanet ou, si vous n'êtes pas client chez Lactanet, au service à la clientèle au 1-800-BON-LAIT (1 800 266-5248).**